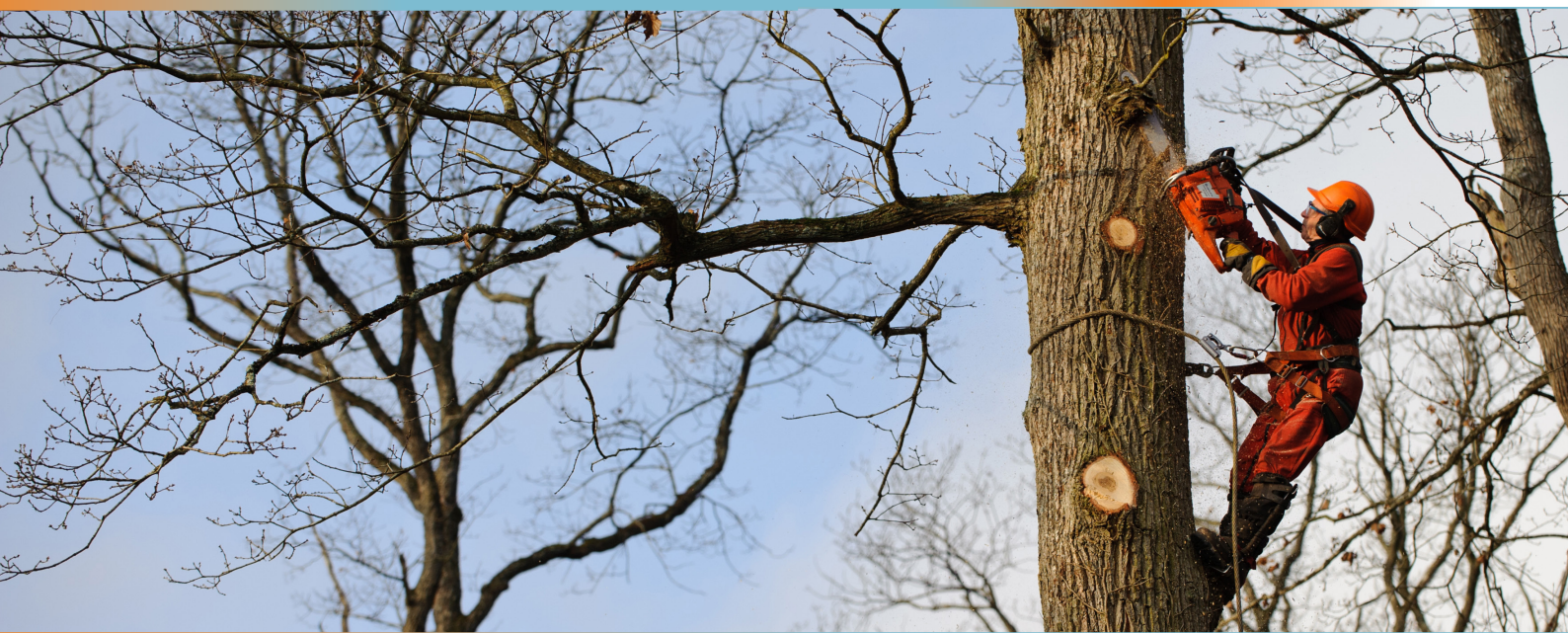


# Entretenir tout en préservant la biodiversité : la preuve par l'exemple



**Jeudi 18 octobre 2018**

**Amphi des 13-Vents - Aix-en-Provence**

Journée d'échanges organisée par le Cerema Méditerranée et l'ARPE PACA sous l'égide de la CoTITA

## CONTEXTE

Si la prise en compte de la biodiversité s'améliore dans la conception et la réalisation des projets, il apparaît encore des difficultés pour l'intégrer convenablement dans les pratiques de gestion et d'entretien.

Pourtant, que ce soit en milieu urbain, périurbain, sur des dépendances vertes d'infrastructures, ou encore dans des espaces naturels, elles interagissent positivement ou négativement avec le vivant.

En cela, les pratiques d'entretien sur le long terme jouent un rôle majeur sur la qualité des paysages, de la biodiversité et du cadre de vie de nos territoires.

Alors, comment entretenir efficacement en laissant la place au développement de la biodiversité ?

## OBJECTIFS

Cette journée aura pour objectifs principaux de :

- croiser les regards des acteurs en fonction de leurs objectifs et contraintes respectifs
- échanger sur les solutions possibles pour concilier un niveau d'entretien satisfaisant avec le respect de la biodiversité

## PUBLIC

Cette journée s'adresse aux collectivités territoriales, services de l'Etat, établissements publics, associations et acteurs concernés par les opérations d'entretien des milieux et la biodiversité



# PROGRAMME

- 09h30** Accueil des participants
- 10h00** **Ouverture de la journée**  
Florence HILAIRE - Directrice du Cerema Méditerranée  
Claude HOLYST - Directeur de l'ARPE PACA
- 10h20** **Table ronde : Entretien et biodiversité. Regards croisés de gestionnaires : définition de l'entretien, évolution récente des pratiques, prise en compte de la biodiversité**  
Marc MAURY - Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
M. ou Mme - Conseil départemental  
Philippe DALMASSO - Association «HORTIS, les responsables d'espaces nature en ville»
- 11h05** **Gestion différenciée : pour des espaces verts favorables à la biodiversité**  
Cyril CASALS - Commune de Miramas
- 11h35** **« Végétal local » : une marque à connaître**  
Lara DIXON - Conservatoire Botanique méditerranéen de Porquerolles  
Julien BARET - Bureau d'études BIODIV
- 12h05** **Pratiques d'entretien dans un espace protégé et gestion raisonnée des bords de route**  
Dominique GUICHETEAU - Conseil départemental 83  
Nathalie BOUEDEC - Conseil départemental 83
- 13h00** **Déjeuner (inscription et paiement préalable obligatoire)**
- 14h15** **La gestion de l'arbre, changer les habitudes**  
Philippe TROUILLET - «CEIBA Diagnostic de l'arbre»
- 14h45** **Entretien un réseau routier et prendre en compte les milieux naturels : c'est possible ! Démarche et outils mis en place par la DIR Méditerranée**  
Jacqueline CILPA - Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée  
Sophie BERLIN - Cerema Méditerranée
- 15h15** **Faire évoluer ses pratiques d'entretien des routes : la conduite du changement**  
M. ou Mme - Conseil départemental
- 15h45** **Table ronde : Vers des pratiques et une vision partagées**  
Marc MAURY - CEN PACA  
M. ou Mme - Conseil départemental  
Philippe DALMASSO - Association HORTIS
- 16h30** **Synthèse et clôture de la journée**

# LIEU DE LA MANIFESTATION

## Cerema Méditerranée

**Amphi des 13-Vents** Pôle d'activités d'Aix-en-Provence  
avenue Albert Einstein, CS 70499 - 13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

## Modalités d'inscription

**blandine.donadieu@cerema.fr** - Tel: 04 42 24 76 17

**marjorie.vignau@cerema.fr** - Tel: 04 42 24 83 27

**stephanie.crevel@cerema.fr** - Tel 04.42.24.76.16

## Renseignements techniques

**agnes.rosso-darmet@cerema.fr** - Tel: 04 42 24 79 67

**jean-baptiste.savin@cerema.fr** - Tel : 04 42 24 71 59

**t.fourest@arpe-paca.org** - Tel : 04 42 90 90 66

# INSCRIPTIONS EN LIGNE

**Date limite d'inscription : 12 octobre 2018**

**Les Inscriptions se font uniquement en ligne** <sup>(1)</sup>. Cliquez sur le lien ci-dessous :

<http://enqueteur.mediterranee.cerema.fr/index.php?sid=16131&lang=fr>

<sup>(1)</sup> Nous attirons votre attention sur le fait que l'inscription au repas nécessite l'envoi d'un chèque de 16,40€ libellé à l'ordre de la Nagram et adressé par courrier uniquement, à l'attention du Service Communication (adresse du Cerema ci-dessus).

**Si nous ne recevons pas le chèque avant le 12 octobre 2018, nous ne pourrions pas valider l'inscription au déjeuner servi à table.**



**Nous offrons la possibilité de participer à cette journée en visioconférence depuis notre agence de Montpellier, la Corse, la Réunion et Mayotte dans la limite des places disponibles.**

Si cela vous intéresse, [merci de vous inscrire également en ligne.](#)

# VENIR AU PÔLE D'ACTIVITÉS



## PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

**Le site internet : <http://www.lepilote.com/> vous guide dans tous vos déplacements pour accéder au Cerema Méditerranée.**

### ■ Au départ d'Aix-en-Provence :

La ligne 15 du réseau Aix-en-bus au départ de la gare routière d'Aix-centre vers le pôle d'activités - Arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

### ■ Au départ de la gare routière de Marseille (réseau CARTREIZE) :

- Prendre le car n°53 en direction «Aix-les-Milles/Europôle de l'Arbois» - Arrêt au «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

### ■ Au départ de la gare TGV d'Aix-en-Provence

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

ou

Prendre le car n°211 ou 271 direction Aix (réseau CPA), arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

### ■ Au départ de l'aéroport Marseille-Provence :

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

#### • Pour le retour à l'aéroport :

1) Prendre le car n°211 ou 271 direction et arrêt «Plan d'Aillane» (situé à 1500 m du Cerema Méditerranée).

2) Puis prendre le car n°40 direction Aéroport.



## EN VOITURE

### ■ De Marseille :

Autoroute A51-E712, sortie «Luynes» direction «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

### ■ De l'aéroport Marseille-Provence ou de la gare Aix-en-Provence TGV :

direction Aix-en-Provence, Les Milles par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

### ■ De Nice ou d'Aix-en-Provence :

Autoroute A8-E80 - Autoroute A51-E712 direction Marseille sortie «Les Milles» vers la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

### ■ De Lyon :

Autoroute A8-E80, sortie «Aix, Pont de l'Arc» direction «Les Milles» par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

### ■ Pour en savoir plus :

- Marignane Airport : <http://www.marseille.aeroport.fr/fra/index.jsp>
- Aix-en-Provence TGV : <http://www.voyages-sncf.com>
- Hébergements : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-hôtels-2-centre.htm>

# PLAN D'ACCÈS

